

GERFLOR engagé pour faciliter l'accessibilité dans les Etablissements Recevant du Public (ERP).

Gerflor s'engage pour un développement durable

Depuis plus d'une décennie, GERFLOR s'est engagé dans une démarche visant à concilier croissance économique et développement durable.

Fortement engagée et impliquée, la société Gerflor a fait de l'environnement un de ses principaux axes stratégiques.

Les produits Gerflor sont 100% recyclables et les déchets de production sont systématiquement recyclés.

Gerflor s'engage à présent dans une démarche de développement durable grâce à une politique sociétale dans laquelle des produits facilitant l'accessibilité des établissements publics aux personnes handicapées s'intègrent pleinement.



Pour toute information complémentaire, reportages chantiers ou présentation personnalisée des gammes, merci de contacter le service de presse.

Mai 2008

Des Etablissements de Santé accessibles à tous...

A l'horizon 2015, tous les établissements recevant du public (ERP), quelle que soit leur activité devront être accessibles aux personnes handicapées, et ce, quelle que soit leur déficience (visuelle, auditive, mentale ou physique...). Regroupant des problématiques complexes, l'accessibilité concerne la majorité des secteurs du second oeuvre. Ceux-ci devront évoluer afin de répondre à ces nouvelles exigences régies par des contraintes techniques, normatives et économiques.

Seront majoritairement concernés :

- les conditions d'accès et d'accueil dans les bâtiments,
- les locaux intérieurs et les sanitaires ouverts aux publics,
- les portes, les sas intérieurs et les sorties,
- les revêtements de sols et de parois, ainsi que les équipements et mobiliers intérieurs susceptibles d'y être installés, notamment les dispositifs d'information des usagers.

Depuis plus de 50 ans, des milliers de m² de sols professionnels **Gerflor** équipent les ERP des différents secteurs tels que maisons de retraite, hôpitaux, logements collectifs, écoles, universités, hôtels, bureaux ou magasins...

Acteur incontournable du revêtement de sol souple, **Gerflor** a anticipé les nouveaux arrêtés concernant l'accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées et propose dès aujourd'hui deux **nouvelles solutions techniques innovantes** :

■ **un dispositif de marquage au sol avec une bande podotactile avec pastilles** et des **coloris contrastés** permettant de créer une zone d'alerte avant la descente d'escaliers pour les personnes aveugles ou malvoyantes,

■ **deux nouvelles marches complètes Tarastep** avec un **nez de marche contrasté**, pour une **meilleure visibilité** dans les escaliers.

Par ailleurs, Gerflor a développé plusieurs **gammes de sols** et de **solutions techniques** s'inscrivant parfaitement dans ce contexte législatif grâce à des produits répondant aux critères de sécurité et de confort exigibles (résistance aux charges roulantes et aux trafics intenses, confort acoustique, confort visuel, ...) :

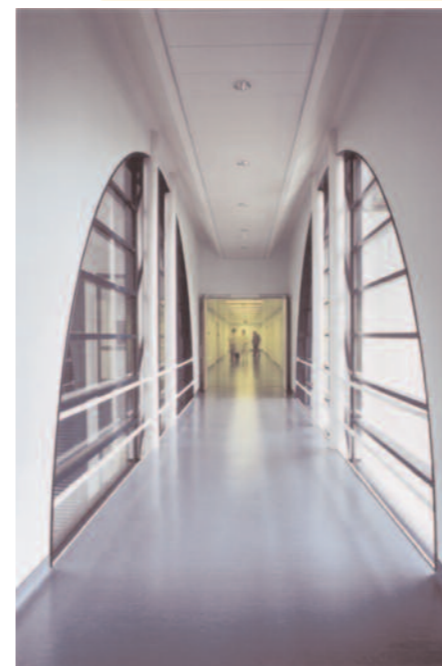
■ les sols souples isophoniques et compacts **Taralay Massifs, Matières** et **Taralay Sécurité**,

■ le **Système Douche Taradouche** sécurisé sans bac avec siphon,

■ la possibilité de créer des **pictogrammes homologués pour la signalisation**, grâce au procédé de découpe au jet d'eau breveté **Gerflor**.

Contexte législatif et dates importantes

- Février 2005 : loi sur l'égalité des chances
- Août 2006 : l'arrêté fixe les dispositions pour rendre les bâtiments en construction ou en création accessibles aux personnes handicapées et détaille les normes d'accessibilité applicables aux cheminements extérieurs, aux circulations intérieures horizontales et verticales, aux portes, aux sas, aux sanitaires, etc.
- 21 mars 2007 : l'Arrêté concerne les établissements existants recevant du public (ERP). Il précise que les règles de mise en accessibilité en vigueur pour les établissements neufs (applicables aux cheminements extérieurs, aux stationnements automobiles, aux escaliers, aux ascenseurs, aux sanitaires, etc), s'appliquent également aux établissements existants. Les travaux de mise en accessibilité devront pour la grande majorité des ERP avoir été réalisés au plus tard le **1er janvier 2015**. Les établissements d'enseignement supérieur appartenant à l'Etat et certaines parties de bâtiments des préfectures ont quant à eux jusqu'au **1er janvier 2011** pour mettre en application ces nouvelles règles.
- 22 mars 2007 : second arrêté précisant la façon dont les établissements seront contrôlés (attestation).
- Janvier 2008 : parution de la circulaire n° DGUHC 2007-53 du 30 novembre 2007.



Le Sol

Ce que dit la loi...

Les revêtements de sols et les équipements situés sur le sol des cheminements des parties communes doivent être sûrs et permettre **une circulation aisée** des personnes handicapées. Les revêtements de sols, murs et plafonds **ne doivent pas créer de gêne visuelle ou sonore** pour les personnes ayant une déficience sensorielle. Le sol ou le revêtement de sol du cheminement accessible doit être **non meuble, non glissant, non réfléchissant** et sans obstacle à la roue.

Ce que précise la circulaire...

Le cheminement à l'intérieur :
Recommandé : les circulations intérieures ne constituent pas des espaces suffisamment grands pour nécessiter un guidage des personnes aveugles ou malvoyantes.
Lorsque des cas de grands volumes se présentent (halls d'établissements de grande taille, par exemple ainsi que dans des bâtiments comportants des circulations longues et/ou multiples (halls d'exposition, gares de transports collectifs), il est très fortement recommandé d'appliquer les dispositions sur le repérage et le guidage prévues pour les cheminements extérieurs.

Les solutions GERFLOR :

Taralay Matières, Taralay Massifs et Taralay Sécurité

Gerflor propose une gamme de sols souples isophoniques et compacts : **Taralay Matières, Taralay Massifs** (classés U3/U4) et **Taralay Sécurité** (U4) qui se composent d'une sous-couche mousse Très Haute Densité (THD), associée à une armature (grille de verre), leur conférant des atouts majeurs pour les ERP : d'excellentes performances acoustiques, une très bonne résistance au poinçonnement, une très bonne résistance au trafic, et une facilité de roulement (idéal en milieu hospitalier). Les sols **Taralay Sécurité** sont de plus antidérapants (R10). Côté esthétique, la technologie de pressage et d'incrustation dans la masse, créée par Gerflor, permet une gamme de décors étonnants, déclinés dans des coloris neutres ou plus soutenus, mais toujours très faciles à vivre.



Collection Artic, sols Taralay Massifs



Le sol souple Taralay Sécurité antidérapant.

Les Escaliers

Ce que dit la loi...

En haut de l'escalier, un revêtement de sol doit permettre l'éveil de la vigilance à une distance de 0,50m de la première marche grâce à un contraste visuel et tactile.
Les principaux éléments structurants du cheminement doivent être repérables par les personnes ayant une déficience visuelle et facilement identifiables par les personnes ayant une déficience mentale. Le départ et l'arrivée des parties en mouvement doivent être mis en évidence par un contraste de couleur ou de lumière. En outre, dans le cas de tapis roulants et plans inclinés, mécaniques, un signal tactile ou sonore doit permettre d'indiquer à une personne déficiente visuelle l'arrivée sur la partie fixe.

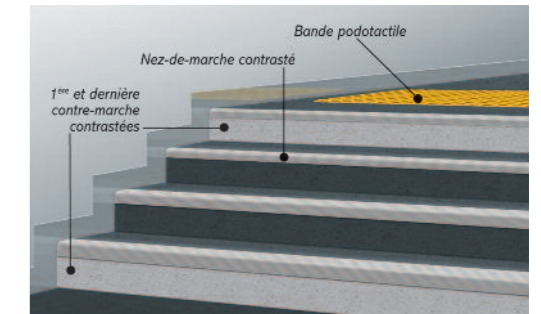
Ce que précise la circulaire...

Recommandé : l'éveil de la vigilance d'une personne mal ou non voyante peut être obtenu par différents moyens ou dispositifs, notamment un simple changement de texture du revêtement de sol.

Recommandé : quel que soit le moyen d'éveil de la vigilance retenu, il convient qu'il soit conçu et mis en oeuvre de façon homogène pour tous les escaliers du même bâtiment. De plus, son relief ne doit pas créer de risques de chute.

La solution GERFLOR : la Bande Podotactile d'alerte

Gerflor a développé une bande d'alerte avec cette nouvelle **Bande Podotactile** à pastilles, afin d'offrir une zone d'alerte contrastée pour les non voyants et les malvoyants. La nouvelle **Bande Podotactile** de Gerflor présente un décor uni lui permettant de se coordonner avec tous les décors des gammes existantes. Elle décline 3 coloris pour créer le contraste avec le sol (gris foncé, gris clair et un jaune "sécurité"). Dimensions : longueur 2 m x largeur 40 cm.



La Signalisation

Ce que dit la loi...

Lorsque l'ascenseur ou l'escalier n'est pas visible (...), il doit être repéré par une signalisation adaptée répondant aux exigences définies à l'annexe 3.

Ce que précise la circulaire...

Toute personne doit pouvoir repérer à l'avance l'itinéraire qu'elle doit suivre pour optimiser ses déplacements. Ceci est particulièrement important pour les personnes à mobilité réduite. Une signalétique efficace leur est indispensable et profite en même temps à l'ensemble des usagers.

La solution GERFLOR :

la découpe au jet d'eau

Gerflor a développé un système de **découpe au jet d'eau** haute pression qui permet la réalisation de **motifs**, de **decors personnalisés** et également de **pictogrammes homologués**.



Dekor personnalisé : Collection Brazilia, sol Taralay Matières.



Pictogrammes homologués.



Les Douches

Ce que dit la loi...

Les douches aménagées doivent comporter en dehors du débatement de porte éventuel... un siphon de sol.

La solution GERFLOR : Taradouche

Les personnes circulant en fauteuil roulant ont besoin de sanitaires adaptés à leurs difficultés. **Taradouche** de Gerflor associe résistance à la glissance, facilité d'installation et de nettoyage, sécurité et esthétique.
Taradouche de Gerflor est dédié aux salles d'eau **sans bac avec siphon. Il facilite ainsi les déplacements et l'accès des personnes à mobilité réduite à la douche.** Il possède de nombreux atouts :
Sécurité : Pastilles antidérapantes (pieds nus)
Hygiène : Traitement fongistatique et bactériostatique (traitement Sanoso®)
Etanchéité : Soudure murale parfaite et profil pour seuil de porte
Gamme de coloris coordonnée sol/mur
Taradouche est disponible en deux décors :
Elegance SD, revêtement de sol PVC homogène, grainé avec pastilles antidérapantes, groupe d'abrasion T. Disponible en 8 coloris.
Brazilia SD : Sol PVC hétérogène, multicouche, grainé avec pastilles antidérapantes, renforcé par une grille de verre, groupe T d'abrasion. Disponible en 7 coloris.



Taradouche de Gerflor sans bac avec siphon



Sol Elegance SD avec pastilles antidérapantes aux pieds nus.

Les Marches

Ce que dit la loi...

Les nez de marche doivent répondre aux exigences suivantes :
Etre **contrastés** visuellement par rapport au reste de l'escalier
Etre **antidérapants**
Ne pas présenter de débord excessif par rapport à la contremarche
La première et la dernière marches doivent être pourvues d'une hauteur minimale de 0,10 m **visuellement contrastées par rapport à la marche.**

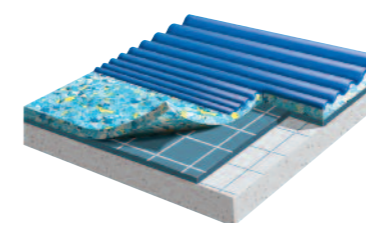
Ce que précise la circulaire...

Un bon contraste entre les nez de marche et les revêtements de sols des marches et du palier est fondamental pour permettre une perception correcte de la géométrie et des extrémités de l'escalier. Il est conseillé de jouer sur les oppositions de couleur ou de ton, (...). Une bonne visibilité de la première marche dans le sens de la descente est particulièrement importante. Doivent être proscrits tous les matériaux polis ne comportant ni traitement de surface ni éléments antidérapants rapportés (notamment béton, métal, verre poli).

Les solutions GERFLOR : Tarastep Confort U4

Les nez de marche bien visibles permettent aux personnes malvoyantes de comprendre qu'il s'agit d'un escalier, de repérer la position de chaque marche (à la montée comme à la descente), et de leur éviter ainsi la chute.

Issues de la gamme **Tarastep**, Gerflor a développé 2 nouvelles marches complètes destinées à revêtir en continuité les escaliers intérieurs. Les nouvelles marches **Tarastep** présentent une marche complète avec un **nez de marche nervuré de coloris contrastés avec la marche : par exemple, marche gris foncé et nez de marche blanc.**
En jouant les oppositions, clair sur foncé, la nouvelle marche Tarastep assure une meilleure perception pour les malvoyants.
Tarastep se compose d'un seul élément comprenant le plat de marche, le nez de marche renforcé en épaisseur (antidérapant et strié) et la contre-marche.



Tarastep Massif Forum



Marche gris foncé

Nez de marche blanc